

Chapitre 2 : Structure organisationnelle et parties prenantes

L'organisation des Jeux olympiques est une opération complexe et à multiples facettes, qui exige au moins sept années de planification, un gros effort d'organisation et un investissement économique important. Peu après la décision du CIO, la ville gagnante établit généralement un Comité d'organisation spécial qui a pour mission de donner suite aux engagements pris dans le dossier de candidature et d'organiser les Jeux.

Le Comité, principal moteur de l'opération, travaille en étroite coopération avec les organismes publics concernés (notamment la municipalité hôte, les ministères et l'administration centrale) et le secteur privé (notamment les sponsors, les titulaires de licences et les entrepreneurs) et coordonne les activités prévues dans le contrat de la ville hôte signé par l'administration municipale, le Comité national olympique et le CIO.

Un grand nombre d'autres organismes et parties prenantes interviennent de plus en plus dans le processus d'organisation à mesure que les Jeux approchent, tout comme plusieurs milliers de bénévoles recrutés pour aider à la préparation des Jeux.

Les paragraphes ci-après décrivent les principales parties impliquées dans l'organisation des Jeux de Beijing, et notamment leurs principales responsabilités concernant la mise en oeuvre du programme environnemental.

2.1 LE COMITE D'ORGANISATION DES XXIX^e JEUX OLYMPIQUES DE BEIJING 2008 (BOCOG)

Le Comité d'organisation des XXIX^e Jeux Olympiques de Beijing 2008 (BOCOG) a été établi le 13 décembre 2001, cinq mois après l'acceptation de la candidature de Beijing pour les Jeux de 2008.

Les principales responsabilités incombant au BOCOG sont d'organiser des Jeux olympiques de grande qualité, de mettre en oeuvre les objectifs stratégiques sous-tendant le slogan officiel de la candidature de Beijing pour l'accueil des Jeux olympiques, «Nouveau Beijing, Grandioses Olympiades», et de faire en sorte que Beijing laisse un héritage positif dans le milieu du sport.

D'un point de vue pratique, cette mission implique que le Comité doit prendre en charge l'organisation de toutes les épreuves sportives et des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que la gestion des villages olympiques qui accueilleront les athlètes et les entraîneurs, des villages des médias, du centre principal de presse, du centre international de retransmission et des installations sportives.

Le Comité coordonne aussi les services de transport ainsi que les services médicaux et techniques, élabore et encourage les programmes environnementaux et culturels, organise le Relais de la Flamme olympique, surveille le processus d'accréditation et gère l'image et la présentation globale des Jeux.

Le BOCOG est également responsable de la mise en oeuvre des trois objectifs suivants¹, choisis comme priorités stratégiques pour caractériser les Jeux olympiques de Beijing:

Jeux olympiques verts – La ville de Beijing a fait de la protection de l'environnement et de l'application de normes environnementales strictes des obligations essentielles au niveau de la conception et de la construction des installations pour les Jeux olympiques. Le BOCOG est chargé de veiller à ce que des technologies et des mesures respectueuses de l'environnement soient appliquées dans la construction des infrastructures et des sites et de faire en sorte que les opérations de reboisement urbain et rural ainsi que les activités de protection de l'environnement soient menées à leur terme. Il est aussi responsable d'encourager la sensibilisation du public en général aux problèmes d'environnement et d'inciter les habitants de Beijing à faire des choix de consommation écologiques.

Jeux olympiques de haute technologie – Le deuxième objectif concerne le recours à des technologies internationales et nationales de pointe et à des innovations scientifiques dans le cadre des Jeux. Les Jeux olympiques de Beijing doivent être l'occasion de mettre en avant les réalisations et innovations de la ville dans le domaine des hautes technologies.

Jeux olympiques du peuple – Les Jeux olympiques de Beijing doivent permettre de faire rayonner les valeurs olympiques et de faire connaître la culture chinoise – notamment le patrimoine historique et culturel de Beijing. Ils offrent aussi la possibilité d'encourager les relations d'amitié entre différents peuples et races du monde et de promouvoir la santé mentale et physique.

2.2 LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU BOCOG ET L'ENVIRONNEMENT

Le Comité est organisé en plusieurs départements, chacun étant chargé d'une ou plusieurs tâches, allant de la planification des sites à la gestion de l'environnement. Cette structure organisationnelle devrait se développer et évoluer à mesure que la date des Jeux s'approche. Le BOCOG étoffe peu à peu son personnel et ses capacités, en fonction des exigences des préparatifs des Jeux. D'ici à 2008, il comptera plus de 30 départements et près de 4 000 agents.

Au sein du Comité, le Département de la construction et de l'environnement est chargé de la coordination et de la supervision de la construction des sites olympiques et des problèmes de protection de l'environnement que ces travaux soulèvent.

Le Directeur adjoint de ce Département, M. Yu Xiaoxuan, est directement responsable de la durabilité environnementale des Jeux. Il coordonne deux divisions : la Division de la gestion environnementale et la Division de l'ingénierie environnementale.

La Division de la gestion environnementale est chargée de la mise en oeuvre du système de gestion environnementale du Comité, du suivi des engagements pris dans le dossier de candidature, de la communication sur les questions d'environnement, de la gestion des risques et de la coopération avec les organisations internationales (comme le PNUE et le PNUD) et avec les ONG environnementales. La Division de l'ingénierie environnementale est chargée de la gestion des aspects environnementaux de la conception et de la construction des sites, l'un des domaines de la préparation des Jeux olympiques qui peut avoir le plus grand impact, ainsi que du programme de gestion des déchets et de nettoyage des sites.

Il se pourrait que l'influence de ces deux divisions environnementales sur la prise de décisions ne soit pas aussi forte qu'on le souhaiterait. Si ces deux divisions peuvent vérifier la conformité avec les lois et règlements dans les domaines sous leur autorité directe, leur rôle dans d'autres domaines revêt un caractère plus consultatif.

Bien que le BOCOG ait établi des directives pour encourager le respect de l'environnement dans la majeure partie des secteurs intéressant les Jeux, un grand nombre de ses prescriptions ne sont ni obligatoires ni contraignantes. Les décisions finales sur les aspects environnementaux dans des domaines comme les transports, la construction, l'hébergement et la restauration sont prises sur une base volontaire par les parties impliquées dans l'organisation des Jeux. De l'avis du PNUE, si le fait de miser sur la bonne volonté et la confiance est admirable, une telle option laisse une trop grande latitude pour adopter des solutions qui ne servent pas nécessairement la viabilité environnementale, en cas de conflits potentiels liés aux dépassements des délais et des budgets.

Le rôle des hauts responsables du BOCOG dans la promotion du programme ou des activités à caractère écologique n'est pas non plus clair. Etant donné que les travaux des divers départements du BOCOG ont des implications pour l'environnement, la prise en compte de ces aspects dans leurs opérations serait facilitée s'il était plus nettement acquis que l'impact sur l'environnement est pris sérieusement en considération du haut en bas de l'organisation, par exemple grâce à l'établissement d'un programme de formation systématique sur les questions d'environnement à l'intention du personnel compétent de tous les départements.

Si le BOCOG a consenti des efforts considérables pour respecter la lettre et l'esprit des engagements qu'il a pris d'organiser des «Jeux olympiques verts», le PNUE considère, dans la perspective des événements de ce type qui auront lieu à l'avenir, que le CIO pourrait envisager de rendre obligatoires des normes environnementales strictes dans tous les domaines intéressant la planification des Jeux olympiques, y compris les achats et les relations avec les prestataires de services et les sponsors.



COMMENTAIRE

Les autres départements du BOCOG sont les suivants :

Le Département des médias et des communications (éducation et communication en matière d'environnement) : Ce département est chargé de la préparation de l'information et des activités d'émission des dépêches, des relations avec les médias et de la publicité générale ainsi que du contenu du site Internet officiel du BOCOG et des programmes d'éducation olympique.

*Paolo Revellino,
chercheur et
auteur principal
du rapport, avec
des représentants
de l'Office du
quartier général
des travaux lors
d'une tournée
d'inspection sur le
site des Jeux.*

Le Département du marketing (coopération avec les sponsors pour la réalisation de projets en faveur de l'environnement) : Ce département est responsable de toutes les activités de collecte de fonds liées aux Jeux olympiques de Beijing et de la coordination des activités de marketing, notamment le programme de mécénat, le programme de licences et le programme de billetterie. Il est également chargé de l'application du plan de marketing du CIO dans le domaine de compétence du Comité olympique chinois.

Le Centre de la logistique des Jeux olympiques (programme d'achats écologiques) : Ce centre est chargé de fournir des biens et des services pour les Jeux olympiques. Il est essentiellement responsable du plan général des matériaux ainsi que de l'achat, du stockage, de la distribution, du suivi, de la gestion, de la récupération et de l'élimination des divers matériaux utilisés dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques.

Le Département des services pour les Jeux (hébergement et restauration écologiques) : Ce département est chargé de l'hébergement, du transport, de l'accréditation, de la restauration et des services aux spectateurs ainsi que des opérations du village olympique et des autres sites des Jeux olympiques et paralympiques de Beijing.

Le Département des sites (programme de gestion des déchets et de nettoyage) : Le Département des sites est chargé de la coordination et de la gestion de toutes les activités ayant lieu dans les sites, avant et pendant les Jeux. Durant la phase de préparation, il dirige la planification et la coordination de tous les sites réservés aux compétitions et de toutes les autres installations afin



d'en promouvoir la gestion standardisée. Durant les Jeux, il fera partie du Centre principal des opérations et gèrera directement les opérations sur chaque site.

Le Département des transports (transport durable) : Ce département est chargé des services de transport et de la gestion du trafic pour la famille olympique lors des Jeux olympiques et paralympiques de Beijing.

Le Centre du Relais de la Flamme olympique (Programme écologique de Relais de la Flamme) : Ce centre est responsable de la planification du Relais de la Flamme olympique de Beijing 2008, notamment la liaison avec les villes de relais, l'organisation de l'itinéraire, la coordination des porte-flambeaux, les cérémonies, les célébrations, les relations publiques, les communications avec les médias, la conception de l'image, le marketing, la gestion de la marque, la sécurité, les droits, la logistique ainsi que le transport.

2.3 LE SIEGE DES TRAVAUX « BEIJING 2008 »

Le siège des travaux « Beijing 2008 » est un organisme public provisoire qui a pour mission, sous la direction de la Municipalité de Beijing, de diriger et de coordonner les travaux de construction des sites olympiques et des autres installations.

Le siège des travaux « Beijing 2008 » est responsable de la conception, de la planification et de la gestion des travaux de construction des sites; de la coordination des études de faisabilité et de la gestion des problèmes administratifs (par exemple acquisition des terrains et réimplantation des résidents). Il est aussi chargé de résoudre tous les problèmes pouvant se poser durant les phases de construction.

Le siège supervise les normes de sécurité, de qualité et d'environnement et veille également à ce qu'elles soient respectées sur les sites de construction. Son personnel surveille le respect des dates limites prévues et du budget financier. En outre, le siège garantit la mise en œuvre des critères techniques et des normes de qualité établis par le Comité international olympique (CIO) et la Fédération internationale des sports. Il maintient des contacts étroits sur toutes ces questions avec le BOCOG et les autres départements gouvernementaux concernés.

2.4 LA MUNICIPALITE DE BEIJING

La Municipalité de Beijing est le principal responsable de la mise en oeuvre des 20 principaux projets dans le domaine de l'environnement qui figuraient parmi les engagements du dossier de candidature et elle joue un rôle important dans l'organisation des Jeux olympiques. On trouvera ci-après une brève description des principaux organes municipaux impliqués dans le processus:

2.5 ADMINISTRATION D'ETAT POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les principales tâches de l'Administration d'Etat pour la protection de l'environnement sont de protéger les écosystèmes naturels et de lutter contre la pollution environnementale. L'Administration est aussi chargée de la sécurité nucléaire, de la mise en oeuvre des lois sur l'environnement et de la promotion du développement durable auprès du public en général.

L'Administration d'Etat élabore des politiques générales et spécifiques, des lois et réglementations ainsi que des règles et règlements administratifs au niveau national; fournit des commentaires et des conseils sur les aspects environnementaux des plans économiques et des plans de développement et formule des programmes nationaux de protection de l'environnement. Les principaux domaines dont elle s'occupe sont la qualité de l'air, l'eau, les sols, le bruit, les déchets solides, les produits chimiques toxiques, les émissions des véhicules et la protection de l'environnement marin.

Nombre des normes et réglementations environnementales auxquelles le BOCOG et la Municipalité de Beijing doivent se conformer ont été mis au point par l'Administration d'Etat, qui a un rôle général d'orientation dans l'organisation des Jeux respectueux de l'environnement.

TABLEAU 2.1 PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES ENVIRONNEMENTALES DE CERTAINES ADMINISTRATIONS

Municipalité de Beijing	Principales tâches et responsabilités environnementales
Administration municipale de l'eau	Législation dans le domaine de l'eau et mise en oeuvre; lutte contre les inondations; irrigation; économies des ressources en eau; alimentation en eau et traitement des eaux usées; construction et gestion des ouvrages hydrauliques; développement des ressources en eau; gestion de l'environnement hydrique.
Bureau municipal de Beijing pour les biens fonciers et les ressources de l'Etat	Développement de l'énergie géothermique
Bureau municipal de Beijing pour le développement industriel	Fermeture ou relocalisation des industries très polluantes. Réaménagement des processus de production. Relocalisation de plus de 200 usines se trouvant à l'intérieur du quatrième périphérique de Beijing.
Commission municipale de Beijing pour le développement et la réforme	Elaboration et mise en oeuvre de la législation et des réglementations sur la conservation de l'énergie; réduction de la consommation d'énergie et amélioration du rendement énergétique. Mise en œuvre de projets liés à l'énergie.
Bureau municipal de Beijing pour la protection de l'environnement	Qualité de l'air. Conversion des chaudières à charbon. Réduction des émissions des véhicules. Protection des ressources en eau potable. Gestion des déchets dangereux et radioactifs (création d'installations d'élimination). Maîtrise de la pollution industrielle.
Comité municipal de Beijing pour les communications	Transports publics (autobus et taxis). Mise au point de projets pour des transports propres. Construction d'infrastructures des transports (routes, lignes de métro, plates-formes de transport)
Commission de l'administration municipale de Beijing	Gestion des déchets urbains. Contrôle des poussières. Chauffage urbain dans la zone métropolitaine. Construction d'installations d'élimination des déchets médicaux.
Bureau de Beijing pour les jardins et les espaces verts	Reboisement. Couverture verte. Etablissement et gestion de zones naturelles protégées.
Beijing Gas Group	Fourniture de la ville de Beijing en gaz naturel et en gaz de pétrole liquide (GPL)
Administration municipale de Beijing et Bureau de la sécurité publique	Prévention et contrôle de la pollution environnementale. Mise en œuvre des lois.
Commission olympique de la science et de la technologie	Promotion de la technologie des piles à combustible.
Bureau municipal de Beijing pour le patrimoine culturel	Protection et conservation des vestiges culturels